



Modernisation du pont  
Draveil/Juvisy-sur-Orge

**CONCERTATION PUBLIQUE** relative aux travaux  
de **RENFORCEMENT** et d'**AMÉNAGEMENT**  
au profit des **MODES ACTIFS** du **PONT** de la Première  
Armée Française du **14** novembre au **16** décembre 2022



**DOSSIER DE CONCERTATION**



# SOMMAIRE

Édito	3
Pourquoi ce projet ?	4
Le projet d'aménagement	5
La concertation publique	6
L'opportunité du projet	7
Les scénarios soumis à la concertation publique	8
Scénario A	9
Scénario B	14
Analyse comparative des scénarios	20
Les grandes étapes du projet	21



Le pont de la RD 931 reliant les communes de Juvisy-sur-Orge et de Draveil, dit "Pont de la Première armée Française", constitue un ouvrage stratégique en Essonne pour le franchissement de la Seine et l'accès au grand pôle intermodal de Juvisy-sur-Orge.

Avec un trafic de plus de 25 000 véhicules par jour, dont 4 % de poids lourds, le pont connaît depuis plusieurs années une forte augmentation des déplacements cyclables et piétons, dans un contexte d'essor des modes doux.

La sécurisation des piétons et des cyclistes représente aujourd'hui un enjeu majeur compte tenu des échanges importants entre les deux rives. Elle nécessite de revoir l'aménagement actuel du pont, pour assurer une traversée des usagers en toute sécurité. Le pont de la 1<sup>ère</sup> armée a par ailleurs été identifié comme une discontinuité importante des itinéraires cyclables à résorber dans le Plan de Déplacement Urbain de l'Île-de-France.

Le projet initié par le Département, en collaboration avec la Région Île-de-France, ne se limite pas seulement à revoir les aménagements sur un ouvrage d'art structurant. Il s'inscrit et participe à une réflexion de long-terme sur l'évolution des mobilités de demain en Essonne et en Île-de-France, au regard des impératifs de transition écologique.

Le Département est pleinement mobilisé pour accompagner la transition des usages, et faire du vélo une solution de déplacement du quotidien, accessible et sûre. La résorption des discontinuités cyclables constitue à ce titre la priorité numéro un du Plan Vélo départemental.

Dans ce cadre, la majorité départementale a également souhaité

**François DUROVRAY**

Président du Département de l'Essonne

**Sophie RIGALT**

Vice-présidente en charge des mobilités

**Pascal CHATAGNON**

Conseiller départemental délégué à la démocratie participative

travailler à une meilleure articulation des modes de déplacement entre eux, pour favoriser un partage de la route cohérent et harmonieux.

Le réaménagement du Pont de la 1<sup>ère</sup> Armée constitue un projet majeur qui doit témoigner de notre volonté d'innover en faveur d'un aménagement toujours plus durable de notre territoire. C'est pourquoi, très tôt, nous avons décidé de l'inscrire dans une démarche de dialogue avec les communes et les citoyens Essoniens.

A cet effet, le dossier de concertation qui vous est présenté détaille les grands enjeux du projet, les objectifs poursuivis, ainsi que les deux scénarios d'aménagement envisagés :

- Un élargissement de l'ouvrage par encorbellement ;
- Une réaffectation des largeurs existantes du pont, avec un basculement du nombre de voies en fonction des heures de pointe.

Ce dossier met à disposition des habitants des neuf communes concernées les informations nécessaires afin d'appréhender les implications des aménagements projetés, afin qu'ils puissent exprimer leur avis de façon éclairée. Leurs remarques et leurs observations ont vocation à définir la suite donnée au projet d'aménagement.

Nous espérons que les avis seront nombreux et constructifs pour que l'aménagement de cet ouvrage soit à la mesure des attentes et des besoins de notre territoire et que nous puissions ensemble préparer la mobilité des générations actuelles et futures.

# POURQUOI CE PROJET ?

## > LA SITUATION ACTUELLE

Le pont de franchissement de la RD931 entre Draveil et Juvisy-sur-Orge, aussi appelé Pont de la Première Armée Française, a été construit en 1967 en remplacement d'un ancien pont construit en 1893 et détruit en partie en 1940 et en 1944.

Il représente un intérêt régional de liaison entre les deux berges de Seine en lien avec la forte attractivité du Grand Pôle Intermodal (GPI) de Juvisy-sur-Orge, notamment pour les habitants de la rive droite.

Il supporte un trafic routier important aux heures de pointe, et une part croissante de cyclistes et piétons. Il comporte 4 voies routières et 2 trottoirs latéraux avec garde-corps, peu confortables et non accessibles aux personnes à mobilité réduite du fait des pentes de part et d'autre du pont. Aucun aménagement cycliste n'a été prévu à l'origine. En 2018, une adaptation des largeurs de voies a été réalisée par le Département afin d'élargir la voie de droite et insérer des pictogrammes vélos sur le bord de chaussée. L'objectif était de sensibiliser les automobilistes à une meilleure prise en compte des vélos, dans le partage des voies de circulation.

Le Département de l'Essonne est le gestionnaire du pont, la route qui le surplombe étant la RD931.

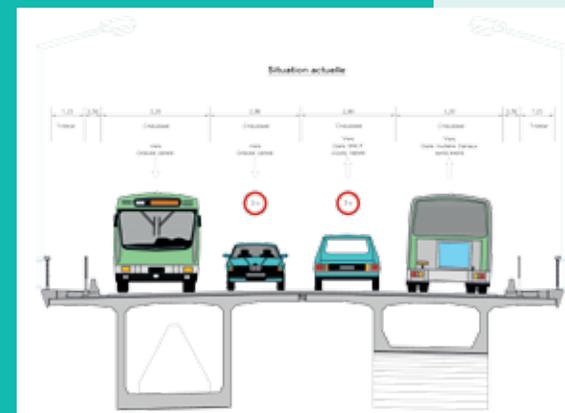


## LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque jour circulent sur ce pont :

- 25 000 véhicules (dont 4% de poids-lourds). Les 2/3 circulent le matin vers Juvisy-sur-Orge et le soir vers Draveil. C'est ce que l'on appelle un mouvement pendulaire.
- 3 100 piétons, dont les 2/3 circulent sur le trottoir nord, en provenance ou en direction du RER, de la gare routière, du parking régional ou de l'île de loisirs de Draveil.
- 1 150 vélos dans les 2 sens.

source comptages : CD91 mai 2022.



# LE PROJET D'AMÉNAGEMENT

Dans un contexte d'évolution nécessaire du réseau routier départemental pour l'adapter aux besoins de mobilité active des Essonnais, le Département de l'Essonne souhaite tirer profit des travaux de renforcement structurel du pont pour offrir en parallèle, plus de place aux modes doux sur le Pont de la Première Armée Française.

En effet, le franchissement de la Seine sur le pont de la RD931 est identifié comme un point dur vélo du Plan de Déplacement Urbain d'Ile-de-France, et répertorié dans la liste des 100 coupures régionales à traiter prioritairement. A ce titre, la Région Île-de-France accompagne le Département dans cette démarche, ainsi que l'État à travers l'appel à projet 2020 sur les mobilités actives et les continuités cyclables.

Le Département de l'Essonne a donc initié des études visant à élaborer une solution permettant de :

- Renforcer la structure du pont, sans ajouter de fondations dans la Seine.
- Mettre en accessibilité le pont pour les personnes à mobilité réduite.
- Créer un aménagement en faveur des vélos.
- Maintenir 2 voies de circulation dédiées au sens le plus chargé pour absorber le trafic.
- Rénover les espaces publics et l'éclairage du pont.

## > DEUX SCÉNARIOS SOUMIS À LA CONCERTATION

L'analyse des études permet aujourd'hui de présenter deux scénarios d'aménagement en faveur des modes actifs sur le Pont de la Première Armée Française, avec ou sans élargissement du pont. Ces deux scénarios font l'objet de la concertation publique.

Au terme de la concertation, un bilan sera établi et permettra au maître d'ouvrage de déterminer l'aménagement le plus adéquat.

## > LES ACTEURS DU PROJET

Le Département de l'Essonne est le maître d'ouvrage du projet ; il tient régulièrement informées les deux villes de Juvisy-sur-Orge et Draveil.

Tous les participants à cette concertation publique seront également des acteurs majeurs du projet. Par leurs remarques et suggestions, ils contribueront à préciser les attentes des usagers et des collectivités en vue d'éclairer les prises de décision du maître d'ouvrage.



# LA CONCERTATION PUBLIQUE

## > LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

La présente concertation publique est régie par l'article R103-1 et suivants du Code de l'Urbanisme, pour une période arrêtée du 14 novembre 2022 au 16 décembre 2022. Elle s'étend sur le périmètre des communes de Juvisy-sur-Orge et Draveil, ainsi que les communes limitrophes de Vigneux-sur-Seine, Montgeron, Soisy-sur-Seine, Viry-Châtillon, Savigny-sur-Orge, Athis-Mons et Etiolles.

L'objectif d'une concertation publique est de confirmer le choix des partis d'aménagement afin de poursuivre les études techniques et les procédures réglementaires.

En tant que maître d'ouvrage de l'opération, le Département de l'Essonne pilote cette concertation. Elle permet aux usagers et riverains du Pont de la Première Armée Française de mesurer les enjeux de cette opération et de prendre connaissance des choix opérés par le maître d'ouvrage.

## > DE NOMBREUX MOYENS D'INFORMATION SONT MIS À DISPOSITION

- Le présent dossier de concertation et une exposition dans les 9 mairies
- Le site internet dédié au projet : [pontpremierearmee.essonne.fr](http://pontpremierearmee.essonne.fr)
- Le dispositif de rencontre avec le public (usagers et riverains)

## 5 SÉQUENCES D'INFORMATION MOBILE

**2 à la gare de Juvisy-sur-Orge** : le 15 novembre et le 30 novembre de 17h à 19h

**2 au marché de Draveil** : le 17 novembre et le 4 décembre matin

**1 au Port aux Cerises à Draveil** : le 26 novembre après-midi

## 9 PERMANENCES EN MAIRIE

### Le matin

15 novembre à **Montgeron**

1 décembre à **Viry-Châtillon**

7 décembre à **Vigneux-sur-Seine**

8 décembre à **Soisy-sur-Seine**

### L'après-midi

17 novembre à **Draveil**

24 novembre à **Savigny-sur-Orge**

1 décembre à **Juvisy-sur-Orge**

7 décembre à **Athis-Mons**

8 décembre à **Etiolles**

## 2 BALADES URBAINES

**Sur le pont** le 30 novembre à 14h30, et **sur le pont** le 3 décembre à 10h.

## 2 RÉUNIONS D'INFORMATION

Lors des comités de quartier de Juvisy-sur-Orge-sur-Orge : le 23 novembre pour le **quartier Seine à la Salle Pidoux de la Maduère**, en soirée, et le 24 novembre pour le **quartier centre-ville, à l'école Tomi Ungerer**, en soirée.

## 2 WEBINAIRES

Pour les entreprises membres de l'ADOR (association pour le développement économique du pôle Orly-Rungis) sur le temps du midi, le 18 novembre et le 13 décembre

## 1 RÉUNION PUBLIQUE

Le 6 décembre à 19h30, **salle du Mille Club de Savigny-sur-Orge**

## > POUR VOUS EXPRIMER

- Le **site internet** du projet comporte un registre numérique
- Un **registre papier** est installé à côté de chacune des expositions en mairie
- Par **courriel** à l'adresse suivante : [courrier@cd-essonne.fr](mailto:courrier@cd-essonne.fr)
- Par **courrier postal** à l'adresse suivante : Monsieur le Président Département de l'Essonne - DGAAE-DIV-SGPI 12 Bd de France 91012 Evry-Courcouronnes cedex
- Des **ateliers** sont organisés à Draveil (inscription sur le site internet du projet) :
  - Le 17 novembre à 19h
  - Le 30 novembre à 19h

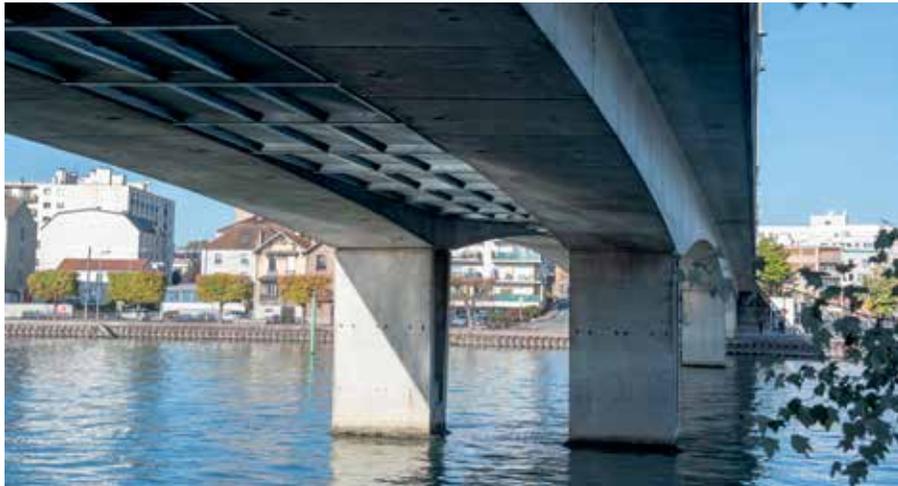
# L'OPPORTUNITE DU PROJET

## > LE RENFORCEMENT DU PONT

Construit en béton précontraint, le Pont de la Première Armée Française nécessite une campagne de réparation car il présente des faiblesses structurelles (fissures sur les caissons du tablier) devant être traitées à moyen terme. Ces travaux de confortement sont anticipés et prévus.

Au vu de ces désordres, l'ouvrage est vraisemblablement sous-dimensionné à cause de la non-prise en compte dans les calculs de l'époque (1967) des effets du gradient thermique et du fluage des bétons. Il n'est donc pas envisageable d'associer des charges supplémentaires sur le tablier de l'ouvrage sans renforcement structurel. Dès lors, de lourds travaux d'entretien et de réparation du pont sont nécessaires pour assurer la longévité de cet ouvrage stratégique du nord Essonne. Le Département souhaite donc profiter de ces travaux indispensables pour moderniser le pont et améliorer la prise en compte des piétons, vélos et des PMR.

Ainsi le renforcement prévu permettra d'absorber d'éventuelles charges supplémentaires, liées à un encorbellement bi-latéral, si l'élargissement du tablier du pont était retenu.



Le pont de la RD931 traverse la Seine en 6 travées dont 3 au-dessus de la Seine et 3 au-dessus des berges. Le trafic navigable est essentiellement assuré sous la travée centrale de 66 m environ.



## DIAGNOSTIC DE CIRCULATION SUR LE PONT DE LA RD931 :

**En heure de pointe du matin, la progression des bus est perturbée par :**

- Le carrefour RD931 / RD448
- La section à 1 voie sur la RD931 au droit des carrefours à feux de Juvisy-sur-Orge
- Dans une moindre mesure les remontées depuis le carrefour rue de Montains / Quai Gambetta

**En heure de pointe du soir, la progression des bus est perturbée principalement par :**

- Le carrefour RD931 / RD448
- Le carrefour RD931/ Rue de Draveil

**La progression des cycles :**

- Non sécurisée sur le pont
- Intersections avec la rue Danaux très dangereuse (bretelle de sortie vers la gare routière)

**Progression des piétons :**

- Circulation sur le pont restreinte (1,23 m)
- Cheminements non accessibles aux personnes à mobilité réduite

Dans tous les cas, la configuration du pont exige, même après travaux de renforcement structurel, de garder la même plateforme de roulement. Les espaces latéraux du pont ne peuvent en effet, pas supporter les charges associées au trafic routier.

## > LES ENJEUX DU PROJET

Dans le cadre du diagnostic sur la circulation routière et piétonne sur le pont de la RD931, il a été constaté que la largeur du cheminement piéton (moins d'1,40 m) n'est pas réglementaire, ne respecte pas les pentes pour les personnes à mobilité réduite et ne dispose pas d'aménagements cyclables. Il est également observé que le niveau de trafic en heure de pointe, nécessite un écoulement sur 2 voies pour le sens le plus chargé, afin d'absorber les flux routiers.

Les réflexions sur le réaménagement des différentes circulations ont permis d'apporter des solutions qui permettent, à la fois, de maintenir la capacité pour les circulations motorisées et de proposer des cheminements dédiés aux vélos, aux piétons et aux PMR.



Le Département de l'Essonne se fixe comme objectifs, en respectant les réglementations, de :

- Poursuivre l'amélioration de la liaison modes doux avec le Grand Pôle Intermodal de Juvisy-sur-Orge.
- Assurer un lien efficace entre les deux rives de la Seine pour tous les usagers.
- Améliorer l'accès à l'île de loisirs du Port aux Cerises depuis la rive gauche.
- Résorber un point dur vélo recensé à l'échelle régionale parmi les 100 coupures à traiter.
- Se coordonner avec l'itinéraire RER V et l'Eurovéloroute n°3 -La Scandinibérique - mis en service depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018, qui emprunte le pont pour rejoindre la RN7 depuis de l'île de loisirs du Port aux Cerises.

## > RACCORDEMENT DU PROJET AUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Ce projet de modernisation du pont de la RD931 viendrait compléter les aménagements en faveur des vélos réalisés par l'Etablissement public territorial (EPT) Grand Orly Seine Bièvre côté Juvisy-sur-Orge, et la meilleure prise en compte des vélos au sein de l'île de loisirs du Port-aux-Cerises côté Draveil.

## LE PLAN VÉLO AU CŒUR DU PROJET

L'opération objet de la présente concertation publique, s'inscrit pleinement dans l'axe 1 du Plan vélo de l'Essonne, adopté en Assemblée départementale le 28 mai 2018 : **"Aménager et développer le réseau cyclable pour les besoins réels des usagers"** et notamment les actions :

**N°1 "Poursuivre la réalisation des grands axes structurants du réseau cyclable départemental",**

**N°2 "Assurer la continuité des itinéraires pour les trajets du quotidien",**

**N°4 "Développer le réseau d'itinéraires de loisir et touristiques".**

L'opération d'aménagement du pont de la Première Armée Française est un des maillons centraux du plan d'actions triennal départemental.

# LES SCÉNARIOS SOUVIS À LA CONCERTATION PUBLIQUE

## > LES CHOIX SOUVIS À LA CONCERTATION

- Elargissement du pont existant par encorbellement ou nouvelle répartition des largeurs disponibles.
- Piste cyclable uni ou bidirectionnelle. À noter que des propositions complémentaires sur la répartition de l'usage des voies dédiées aux modes doux sont envisageables.
- Choix des garde-corps et de l'habillage des murs de soutènement.



# SCÉNARIO A

## > 2+1 SANS ÉLARGISSEMENT

### PRINCIPES

Exploitation dynamique des voies sans élargissement du pont.

Le nombre de voies de circulation est réduit à 3 voies, libérant ainsi l'espace rendu disponible par la suppression de la 4<sup>e</sup> voie, pour les autres modes.

La voie centrale est affectée au sens de circulation le plus chargé, offrant ainsi 2 voies pour ce sens ; l'autre sens ayant un trafic deux fois moindre, celui-ci peut s'écouler sur une voie.

En l'espèce, le trafic observé quotidiennement permet de déterminer que le matin 2 voies seraient ouvertes à la circulation pour les flux allant de Draveil vers Juvisy-sur-Orge. Les usagers empruntant alors le pont depuis Juvisy-sur-Orge vers Draveil ne disposeraient que d'une seule voie.

Le soir, la situation est inversée avec 2 voies ouvertes à la circulation en direction de Draveil et 1 seule en direction de Juvisy-sur-Orge.

- 2 voies de 3,2 m
- 1 voie centrale réversible pour les véhicules légers de 2,8 m
- Piste bidirectionnelle vélo de 2,5 m au sud
- Trottoir unilatéral nord accessible aux personnes à mobilité réduite de 2,5 m

Coût : **10,8** M€ dont 6 M€ de travaux de renforcement de structure

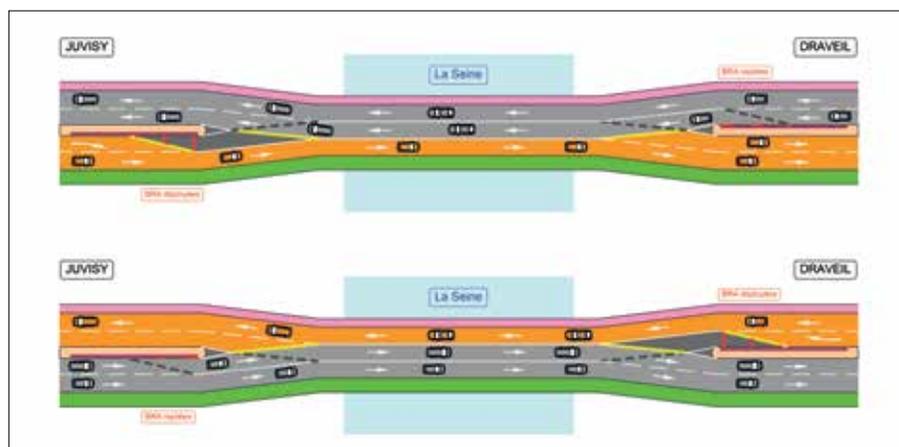


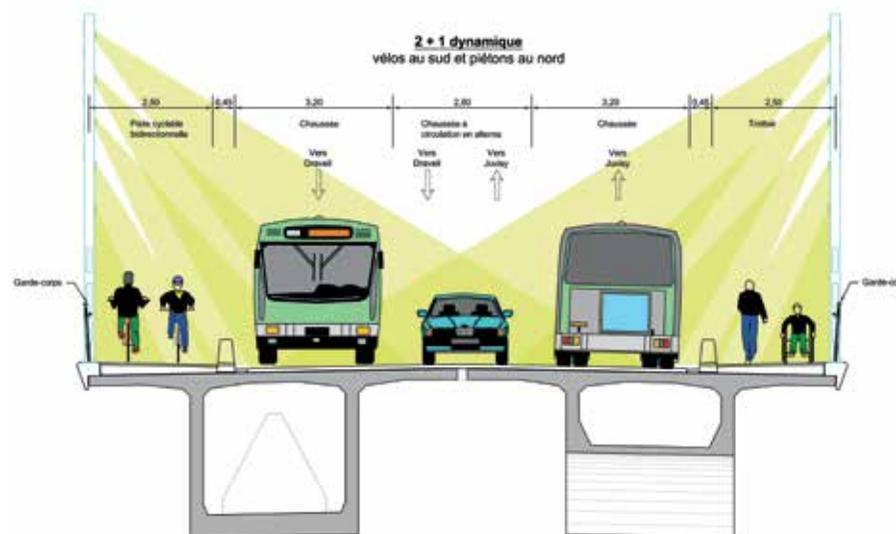
Illustration de la voie centrale réversible matin et soir

### AVANTAGES

- Meilleure répartition des charges et des flux avec 2 voies de circulation offertes au sens le plus chargé pour les véhicules.
- Trottoir confortable et accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Desserte directe de la gare routière et de l'île de loisirs de Draveil pour les piétons.
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle et raccordement aux aménagements vélos existants.
- Aménagement du pont moins impactant pour l'environnement.

### INCONVÉNIENTS

- Modification des trottoirs côté Juvisy-sur-Orge, et du giratoire côté Draveil.
- 2 traversées de chaussée à fort trafic pour les 2 sens de circulation cycliste (Est du giratoire, carrefour avec la rue de Draveil).

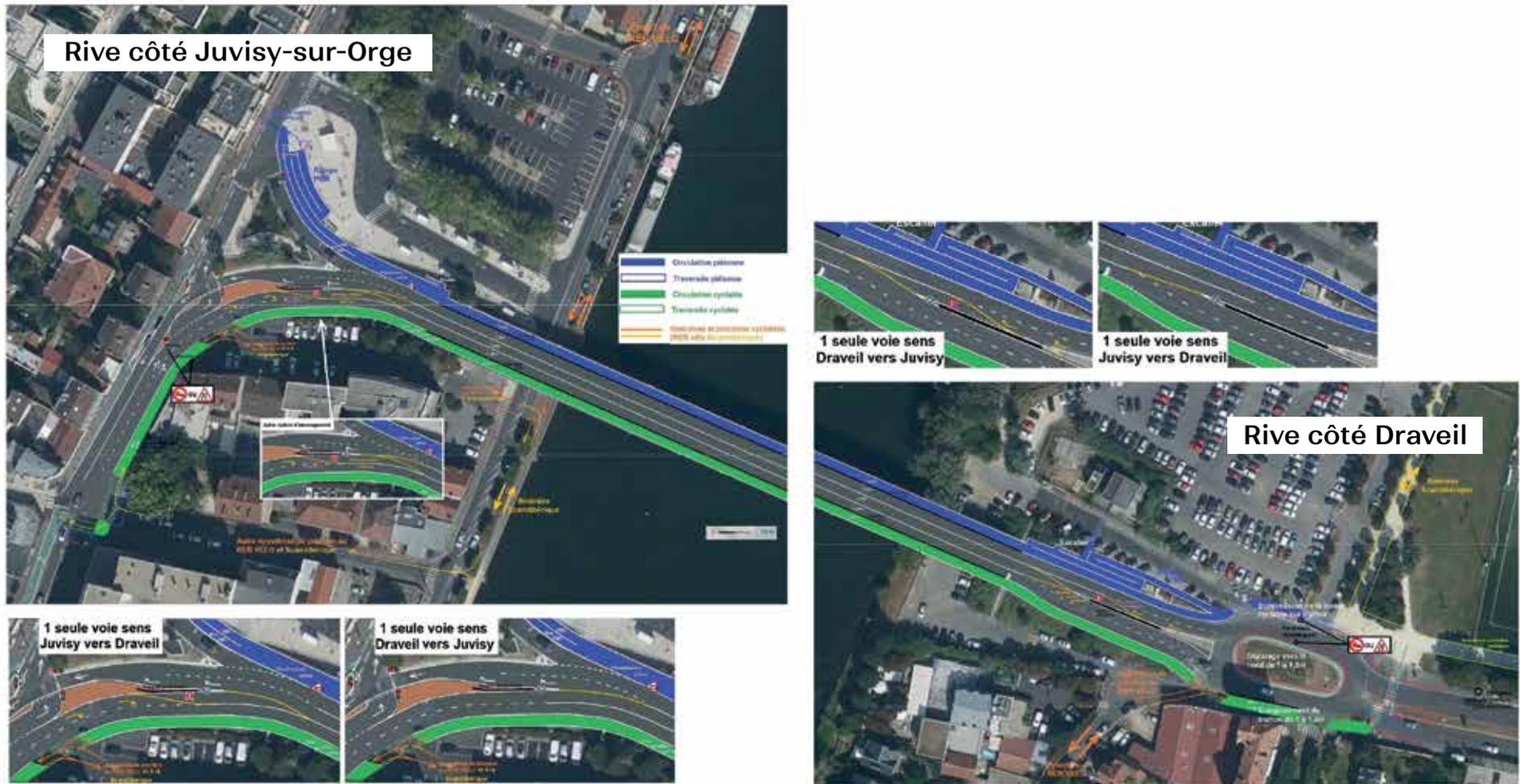


Vous pouvez consulter sur le site internet [ponpremierarmee.essonne.fr](http://ponpremierarmee.essonne.fr) une vidéo présentant plus en détail le fonctionnement du dispositif d'exploitation du pont en 2+1 voie.

# SCÉNARIO A

## > 2+1 SANS ÉLARGISSEMENT

Répartition des circulations piétonnes et vélos, et principe d'affectation de la voie centrale.



# SCÉNARIO A

## > 2+1 SANS ÉLARGISSEMENT

Modernisation du pont avec aménagement de chaque rive, en faveur des modes actifs : trottoir PMR au nord et piste bidirectionnelle vélo au sud.



# SCÉNARIO A

## > 2+1 SANS ÉLARGISSEMENT

Test d'alternat dynamique du 10 septembre au 7 octobre 2022

### > POURQUOI TESTER L'ALTERNAT DYNAMIQUE ?

2/3 des véhicules circulent le matin vers Juvisy-sur-Orge aux heures de pointe, et en sens inverse le soir. Les voies de circulation sont donc inégalement sollicitées en fonction des heures de la journée. Le principe de l'alternat dynamique est donc de réserver une même voie successivement au flux majoritaire du matin et du soir.

Une période de test préalable à la concertation a été conduite pour confirmer le bon fonctionnement de l'alternat dynamique dont le principe consiste en la neutralisation d'une voie de circulation permettant l'aménagement de 2 bandes cyclables et l'affectation de la voie centrale selon le schéma suivant :

- Le matin : 2 voies vers Juvisy-sur-Orge – 1 voie vers Draveil
- Le soir : 1 voie vers Juvisy-sur-Orge – 2 voies vers Draveil

**A noter :** le test ne pouvait reproduire les circulations piétonnes et vélos prévues dans le scénario 2+1 car cela aurait nécessité des adaptations coûteuses aux extrémités. Il simule, par contre, de manière réaliste le dispositif d'alternat dynamique du scénario A.

Au cours de ce test, des adaptations ont permis une meilleure prise en compte des vélos à travers la création de deux bandes cyclables.



## > LES RÉSULTATS DU TEST

Le CEREMA (Centre d'Étude et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) qui accompagne le Département de l'Essonne sur ce projet a produit ses premiers éléments d'analyse suite au test de circulation qui s'est déroulé sur une période de 4 semaines, courant du 10 septembre au 7 octobre 2022.

Ce test a été réalisé dans des conditions proches de ce que l'alternat dynamique pourrait mettre en œuvre, mais certains éléments du dispositif d'affectation des voies n'ont pas pu être installés pendant cette période.

## > CE QU'IL FAUT RETENIR SUR LE VOLET TRAFIC

### A l'heure de pointe du matin

- Dans le sens Draveil vers Juvisy-sur-Orge, des phénomènes de congestion sont observables en sortie de pont, dans Juvisy, essentiellement en lien avec le carrefour à feux de la rue de Draveil. Cette congestion était déjà observable sur la période d'analyse réalisée hors test de circulation.
- Dans le sens Juvisy-sur-Orge vers Draveil, aucune congestion n'apparaît.

### A l'heure de pointe du soir

- Dans le sens Draveil vers Juvisy-sur-Orge, la congestion observée est liée au carrefour à feux de la rue de Draveil. Une remontée de file peut ponctuellement être observée jusqu'au début du pont côté Draveil, mais le stock de véhicule est évacué lors du passage au vert, de la phase de feu. La réduction à une voie ne semble donc pas affecter l'écoulement du trafic.
- Dans le sens Juvisy-sur-Orge vers Draveil, il n'a pas été recensé de congestion.

## > SUR LE VOLET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il a été constaté plusieurs véhicules n'ayant pas respecté les lignes continues sur le pont et ayant emprunté la voie centrale à contresens. Ce phénomène est en partie dû à une mauvaise compréhension du dispositif.

### Les pistes d'amélioration pour le futur projet

- Réétudier les cycles de feux des carrefours côté Juvisy-sur-Orge, pour vérifier que des optimisations soient possibles.
- Prévoir un renforcement et une amélioration de la signalisation verticale et horizontale en entrée de dispositif, par rapport aux dispositions mises en place pour le test.

Au vu de l'analyse du CEREMA, le maître d'ouvrage considère que le test confirme les éléments des études de trafic et qu'un fonctionnement à 3 voies avec affectation de la voie centrale au sens le plus chargé, ne dégrade pas les conditions de circulation par rapport à une exploitation avec deux voies fixes.

### Concernant les contresens observés pendant la période de test, le dispositif prévu offre :

- Une signalisation en entrée de pont renforcée par rapport aux conditions du test, par des panneaux dynamiques, barrières rabattables, marquage au sol dynamique, avec redondance des équipements pour pallier d'éventuelles pannes.
- Une signalisation en sortie de pont permettant de ramener les usagers n'ayant pas respecté les lignes continues, du bon côté de la chaussée, grâce à l'implantation de panneaux fixes sur les îlots, en sortie de dispositif.

Un complément d'étude sera réalisé pour déterminer le type et le positionnement de signalisation nécessaire, pour assurer un rappel de l'affectation des voies en section courante, afin d'éviter les franchissements de ligne continue sur le pont.

# SCÉNARIO B

## > ÉLARGISSEMENT PAR ENCORBELLEMENT

### PRINCIPE

Élargissement du pont de 2,5 m de chaque côté par encorbellement en Béton Fibré Ultra-Performant.

- 2 voies lentes de 3,2 m
- 2 voies véhicules légers de 2,8 m
- 1 piste cyclable unidirectionnelle associée au trottoir de 3,7m de chaque côté, accessible aux personnes à mobilité réduite au nord uniquement

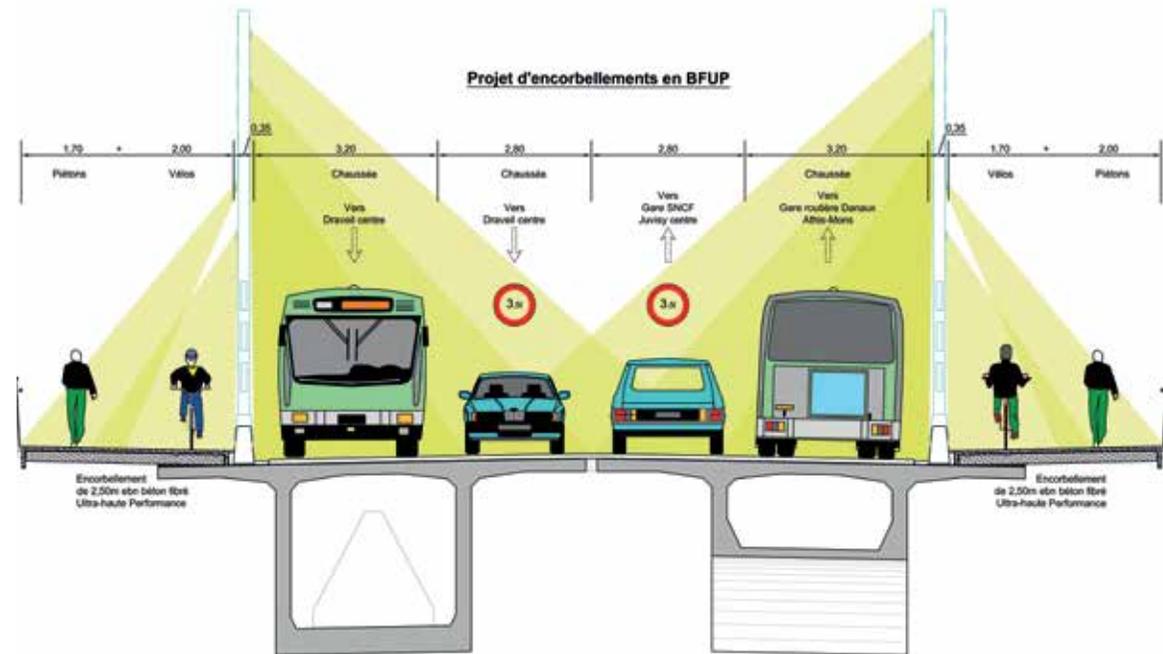
Coût : **12,7** M€ dont 6 M€ de travaux de renforcement de structure

### AVANTAGES

- Maintien de la capacité routière du pont
- 2 voies par sens pour les véhicules.
- Pistes cyclables unidirectionnelles de part et d'autre du pont.
- Circulations piétonnes de chaque côté du pont.
- Connexion aux aménagements vélos existants sur chaque rive.

### INCONVÉNIENTS

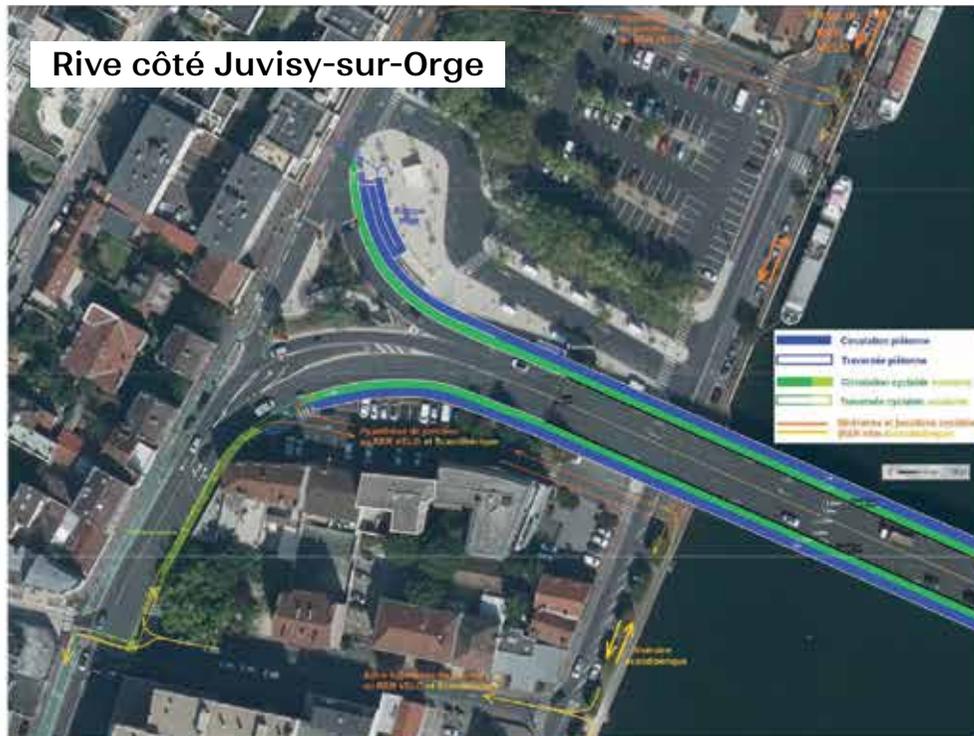
- Deux jonctions avec le RER vélo à Juvisy-sur-Orge comme à Draveil.
- 2 traversées de chaussée à fort trafic pour un sens de circulation cycliste (Juvisy-sur-Orge vers Draveil) dont une non protégée par un feu.
- Itinéraire piéton sud non compatible aux PMR.



# SCÉNARIO B

## > ÉLARGISSEMENT PAR ENCORBELLEMENT

Organisation des circulations piétonnes et vélos.



## SCÉNARIO B

### > ÉLARGISSEMENT PAR ENCORBELLEMENT

Propositions de mises en scène pour l'aménagement des circulations actives et des rampes personnes à mobilité réduite.





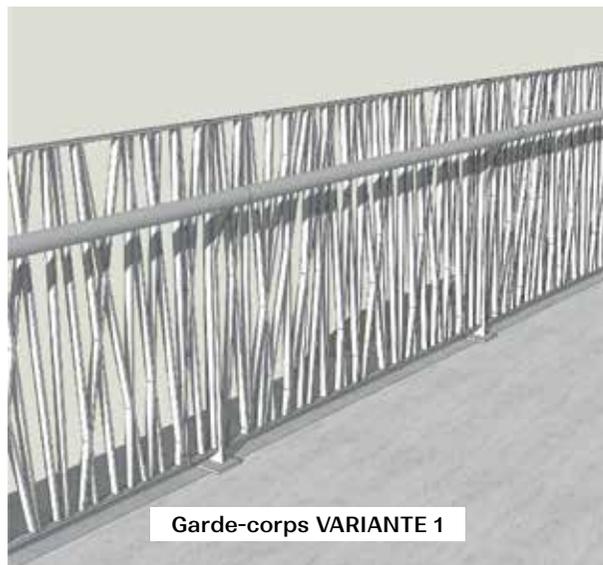
# TOUS SCÉNARIOS CONFONDUS

Plusieurs choix de finition s'offrent au Maître d'ouvrage : **VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !**

Le matriçage des murs de soutènement



Les garde-corps



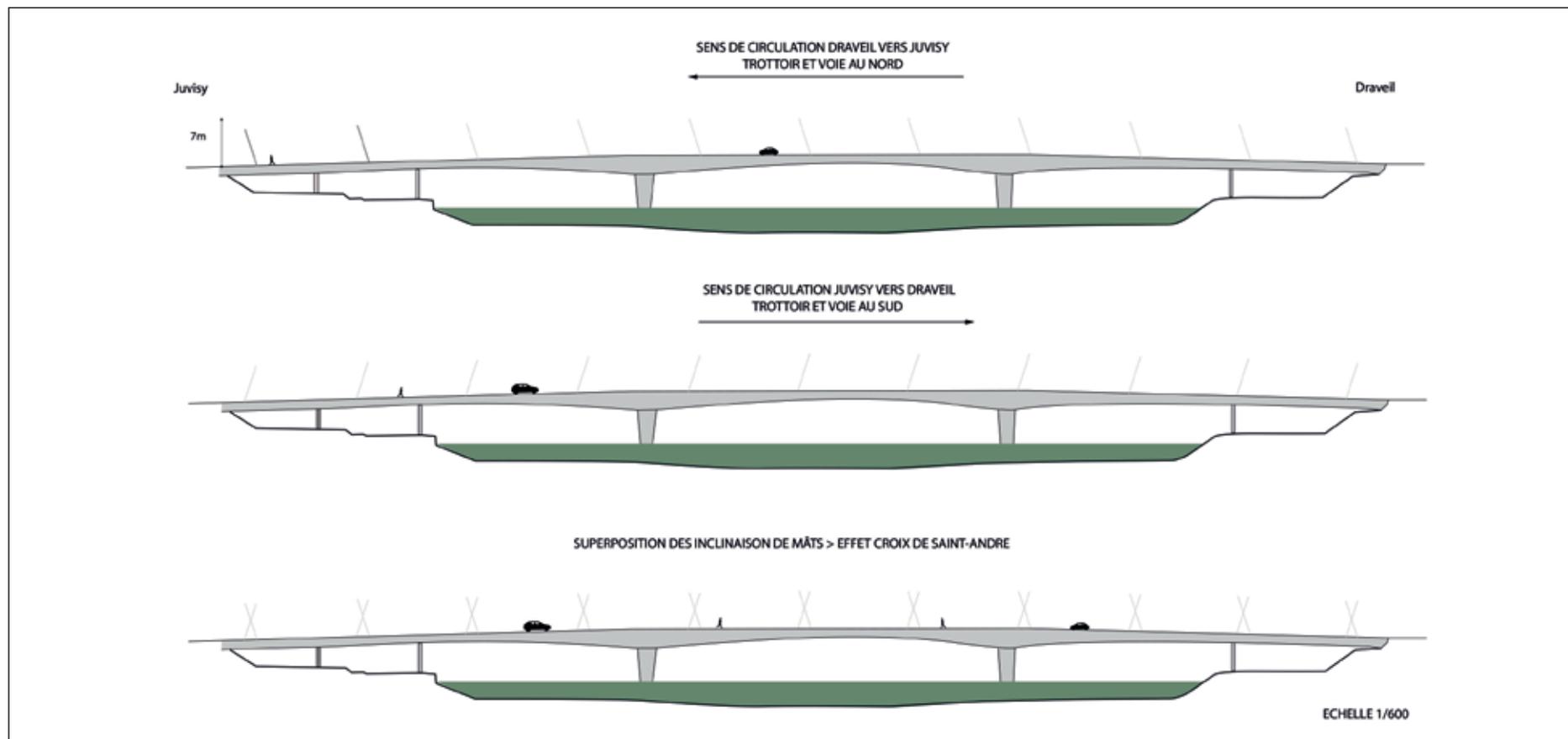
# TOUS SCÉNARIOS CONFONDUS

## Mise en lumière

### INTRODUCTION

Pour accompagner la modernisation du Pont de la Première Armée Française, le Département va procéder au remplacement de l'éclairage public actuellement en place, afin, notamment, de le rendre plus confortable pour les usagers, pour la biodiversité et plus économe en énergie, grâce au passage à des ampoules à LED.

Pour cela, l'agence Pingat Lightconcept accompagne le maître d'ouvrage et propose une mise en lumière du pont répondant à des caractéristiques historiques de cet ouvrage de franchissement, aux ambiances lumineuses existantes sur les berges de Seine et ses deux villes riveraines.



# TOUS SCÉNARIOS CONFONDUS

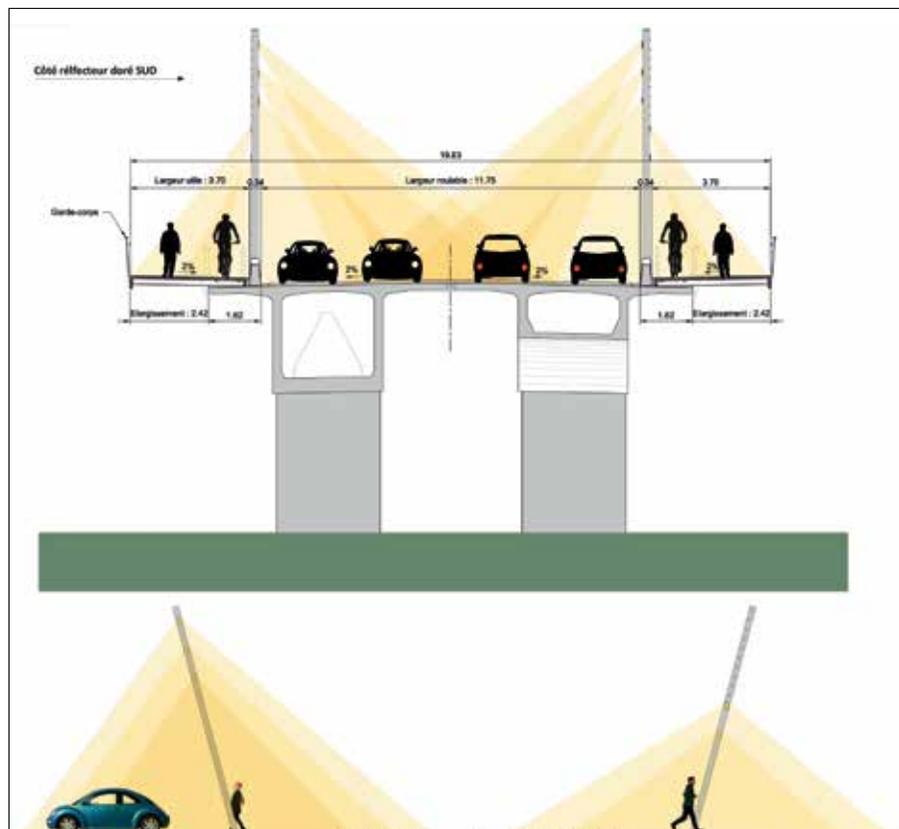
## Mise en lumière

Les réflecteurs à micro-facettes offrent un confort visuel élevé et un contrôle de l'éblouissement conforme aux normes. L'optique de précision évite la pollution lumineuse.

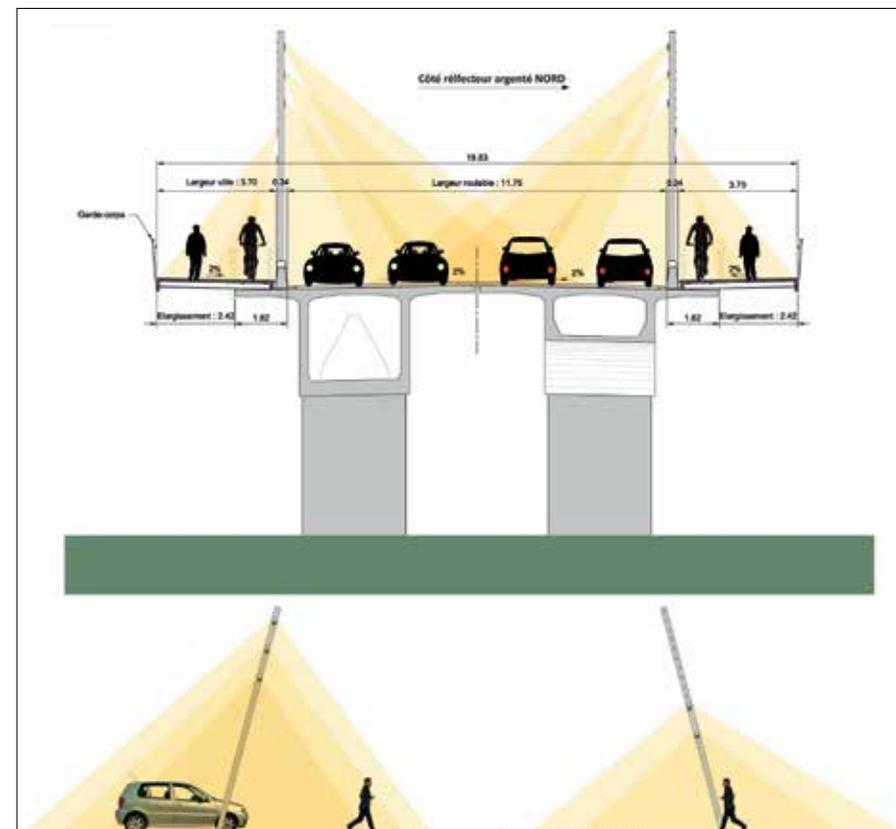
SYSTÈME DE MODULE LED



Vue vers Juvigny-sur-Orge



Vue vers Draveil



# ANALYSE COMPARATIVE DES SCÉNARIOS

CRITÈRES		SCENARIOS		
		FIL DE L'EAU	ÉLARGISSEMENT DU PONT	2+1 DYNAMIQUE
		Renforcement sans aménagement pour les modes actifs	Base	Base
<b>Circulation motorisée</b>		<i>Nombre de voies maintenu, pas d'accroissement des bouchons</i>	Nombre de voies maintenu, conditions de circulations identiques à aujourd'hui.	Maintien de 2 voies de circulation pour le sens le plus chargé ; conditions de circulation identiques à aujourd'hui (en référence aux études de trafic et aux résultats du test de circulation réalisé en sept-oct 2022).
<b>Circulation cyclable</b>	Largeur offerte	<i>Pas d'aménagement cyclable existant.</i>	Piste cyclable de 1,7 m par sens	Piste bidirectionnelle de 2,5 m (au sud du pont)
	Discontinuités d'itinéraires (traversées de chaussée...)	<i>Absence de continuité sur 400m, insécurité cyclable (point de discontinuité listé dans le PDUIF)</i>	2 traversées de chaussée pour 1 sens	2 traversées de chaussée pour 2 sens
	Jonctions au RER vélo et Scandibérique	<i>Absence de continuité.</i>	Jonctions différentes selon le sens côté Juvisy-sur-Orge (surcoût, espace consommé, moindre lisibilité) et passage sous le pont à Draveil pour un sens	Jonction unique à Draveil comme à Juvisy-sur-Orge
	Risque de piétons	<i>Emprunt des trottoirs par certains cyclistes.</i>	Risque de présence ponctuelle de piétons sur la piste vélo	Risque de présence ponctuelle de piétons sur la piste vélo
<b>Circulation piétonne</b>	Largeur offerte	<i>1,23 ou 1,27 m selon le sens (inférieur aux recommandations soit 1,40 m)</i>	2 m par côté	2,5 m de trottoir, sur un seul côté
	Ruptures d'itinéraire	<i>Aucune</i>	Aucune	Léger allongement de parcours pour les piétons habitués à utiliser le trottoir sud (représentant moins d'un tiers des trajets)
	Personnes à Mobilité Réduite	<i>Aucun itinéraire PMR (pentes jusqu'à 7 ou 10% selon le côté du trajet)</i>	Itinéraire PMR au nord (trottoir accueillant les deux tiers des déplacements)	Itinéraire PMR au nord (trottoir accueillant les deux tiers des déplacements)
<b>Impact environnemental</b>		<i>Aucun</i>	Augmentation des surfaces imperméables liée à l'élargissement du pont et aux travaux d'aménagement des abords	Augmentation plus modérée des surfaces imperméables ; pas d'élargissement du pont et imperméabilisation des abords moins importante
<b>Intégration paysagère</b>		<i>Aspect inchangé</i>	Travail architectural sur les mâts d'éclairage, les garde-corps du pont et les espaces publics des abords	Travail architectural sur les mâts d'éclairage, les garde-corps du pont et les espaces publics des abords
<b>Durée des travaux avec gêne à la circulation automobile</b>		<i>Quelques mois de travaux (&lt;6 mois), dont plusieurs semaines (&gt;6 semaines) avec gêne forte aux usagers</i>	Plus d'un an de travaux, dont plusieurs mois (>6 mois) avec gêne forte aux usagers	Plus d'un an de travaux, dont quelques mois (<6 mois) avec gêne forte aux usagers
<b>Montant des travaux TTC</b>		<b>5 à 6 M€</b>	<b>12,7 M€</b>	<b>10,8 M€</b>

<b>FAVORABLE</b>		<b>NEUTRE ou MOYEN</b>		<b>DÉFAVORABLE</b>
------------------	--	------------------------	--	--------------------

# LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2020	2021	2022	2023	2024	2025
					
Études de faisabilité	Analyses et études géotechniques des fondations du pont  Dévoisement des réseaux concessionnaires	Études d'avant-projet pour les 2 scénarios d'élargissement ou d'alternat dynamique  Poursuite du dévoisement des réseaux concessionnaires  Test de circulation d'alternat dynamique  Concertation publique	Choix du scénario à aménager  Instruction du dossier par l'architecte des Bâtiments de France  Études de projet  Procédures environnementales  Elaboration du Dossier de consultation des entreprises et passation de marchés publics  Début des travaux en fonction des autorisations environnementales	Début des travaux du pont	Livraison du pont modernisé



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ESSONNE  
Hôtel du Département - Boulevard de France - 91012 Evry-Courcouronnes cedex